



Département: AUDE

Commune : MIREPEISSET

## COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : Jeudi 12 Avril 2018 à 18 heures 30

**Date de la convocation:** 05 Avril 2018

**Date de l'affichage :** 05 Avril 2018

**Présents:** 12      **Membres en exercice :** 14      **Absents:** 2

**Présents** AMOKRANE Robert ANDRIOTI Patrick BRONCANO David CARBONELL Dolorès FERRER Jean-Pascal GAUBERT Nicolas MARTINAGE Fabienne MILANI Patrick SANCHEZ Roger VIVEN Paulette AMALRIC Véronique MARTINEZ Daniel.

**Excusé :** FAYRET Frédéric

**Absent:** GARCIA Pierre-Manuel

**Secrétaire:** MARTINEZ Daniel

### **I Approbation du compte rendu du procès-verbal de la séance du 26 mars 2018**

Le compte rendu n'amenant aucune remarque il est adopté à l'unanimité des membres présents.

### **II Compte de gestion et compte administratif**

Madame le Maire présente les résultats de l'exercice 2017

Les écritures du compte de gestion et du compte administratif sont identiques et conformes

*Vote : Pour 12/ contre 0/ Abstention 0*

*Accord à l'unanimité*

### **III Affectation du résultat de l'exercice 2017 au budget 2018**

Madame le Maire présente les résultats de l'exercice 2017

Le résultat cumulé de l'exercice est de + 421 533.04

Madame le Maire propose d'affecter ce résultat ainsi :

- Part affectée à la couverture du besoin de financement (cpte 1068) – 79 883.85
- Affectation de l'excédent reporté de fonctionnement (cpte 002) + 341 649.19

*Vote : Pour 12/ contre 0/ Abstention 0*

*Accord à l'unanimité*

#### **IV Taux d'imposition 2018.**

Le rôle du conseil municipal est de fixer les taux d'imposition (de la part communale) qui seront appliqués aux bases déterminées par les services de la direction régionale des finances publiques.

Le produit obtenu constitue la recette fiscale directe de la collectivité. Il revient donc à l'assemblée de voter, pour l'exercice de 2018, le taux de 3 taxes locales relevant de la compétence de la commune, c'est-à-dire la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti et la taxe sur le foncier non bâti.

Considérant le contexte économique et social difficile, Madame Le Maire propose de reconduire les taux d'imposition de l'année précédente en 2018, ceux-ci n'ont pas augmentés depuis 2009.

Vote :

Taxe d'habitation	17,79 %
Taxe foncière (bâti)	28,41 %
Taxe foncière (non bâti)	75,55 %

*Vote : Pour 12/ contre 0/ Abstention 0*

*Accord à l'unanimité*

#### **V Subventions accordées aux associations locales ;**

Madame le Maire propose d'attribuer les subventions aux associations de la commune comme suit :

3 600 €	Comité des fêtes	400 €	Les joyeux conducteur de 2 cv
1 300 €	Comité des fêtes	300 €	Les Vieilles Canailles
1 100 €	Coopérative Scolaire	300 €	Total Festum
1 000	Tennis		
500 €	Conseil Municipal de l'Ecole Condorcet	225 €	La pêche Val de Cesse
450 €	Syndicat de Chasse	200 €	Comité de Lutte Contre le Cancer
400 €	Amicale des Anciens Combattants	200 €	Atelier solaire
400 €	Les chats libres Mirepeïssetois	100 €	Amicale des Donneurs de Sang
400 €	la Boule de la Cesse	100 €	Amicale des Pompiers de Bize

*Vote : Pour 12/ contre 0/ Abstention 0*

*Accord à l'unanimité*

#### **VI Budget :**

Voir tableau : Les deux sections sont équilibrées en recettes et en dépenses

*Vote : Pour 12/ contre 0/ Abstention 0*

*Accord à l'unanimité*

<b><u>FONCTIONNEMENT</u></b>	<b><u>INVESTISSEMENT</u></b>
<b><u>Dépenses</u></b>	<b><u>Dépenses</u></b>
Ch. à caractère général : 180 000	Matériel 70 000
Ch. de personnel : 300 000	Électrification 34 000
Ch. de gestion courante : 80 000	Bâtiments 9 000
Atténuations de produits : 4 000	P.L.U 10 000
Ch. financières : 20 000	Mairie 20 000
Ch. exceptionnelles : 10 000	Aire de lavage (agricole) 3 000
Dépenses imprévues : 12 547,67	Salle polyvalente 82 000
Dotation amortissement 1 048,52	Travaux en régie 20 000
Virement section fonct. : 260 000	Dépenses imprévues 8 548,52
-----	Amortissements 3 634,74
867 596,19	Emprunts 56 500
	Solde négatif reporté N-1 79 883,85
	-----
	396 567,1
<b><u>Recettes</u></b>	<b><u>Recettes</u></b>
Atténuations de charges : 2 000	Subventions 34 000
Produits des services : 1 500	Dotations :
Impôts et taxes : 308608	• FCTVA 15 000
Dotations et participations : 180839	• TA 3 000
Autres produits gestion : 33 000	Excédent fonctionnement 79 883,85
Excédent de fonction. : 341 649,19	Virement fonctionnement 260 000
-----	Amortissements 4 683,26
867 596,19	-----
	396 567,11

### **VI Divers**

- 14/04 Carnaval : en raison des conditions météorologiques report de la cavalcade le 15/04, maintien de l'auberge espagnole et du bal masqué le samedi
- Report au 11/05 Sud minervoise

## **COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL**

Vu par nous, Maire de la commune de MIREPEISSET

Pour être affiché le :

à la porte de la mairie, conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait en Mairie à MIREPEISSET,  
le 13/04/2018

